Sarlon trafic 19 dB 43



FLOORING SYSTEMS

U4 P3 E2/3 C2









DESCRIPTIF TYPE



Revêtement de sol PVC acoustique U4 P3 en lés de 2 m

Fourniture et mise en oeuvre d' un revêtement de sol PVC acoustique en lés de 2m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée de $\Delta L_W = 19$ dB et un poinçonnement rémanent de **0,08 mm**, certifié QB UPEC.A+: **U4 P3 E2/3 C2** de type Sarlon trafic 19 dB 43.

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué d'une couche d'usure de **0,70 mm** et d'une épaisseur de **3,4 mm** sans charge minérale, groupe T **avec décors teintés masse ou imprimés, à finition mate.**

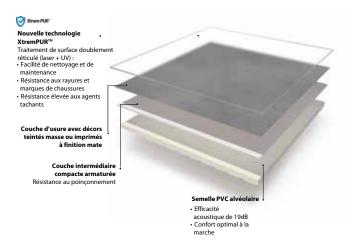
Il devra être doté d'un traitement de surface avec **double réticulation (laser + UV) XtremPUR™**, résistant aux rayures et aux agents tachant type bétadine, éosine aqueuse, solution hydroalcoolique et marqueur et ainsi évitera toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement.

Sa semelle alvéolaire 100 % PVC renforcée d'un voile de verre devra atteindre une stabilité dimensionnelle de < 0,10 %. Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu B_{fl} -s1 et au glissement R10.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant un minimum de 94 références.

Le produit bénéficiera d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à <u>6 ans supplémentaire</u> (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant)**

Les chutes de pose pourront être recyclées via le programme de récyclage **Tournesol**.



<u>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</u>	
Dénomination commerciale	Sarlon trafic 19 dB 43
Classement UPEC	U4 P3 E2/3 C2
Certificat NF UPEC	n°304-003.2
Efficacité acoustique au bruit de choc certifiée	ΔLw = 19dB
Epaisseur totale	3,4 mm
Couche d'usure	0,70 mm
Masse surfacique totale	2 870 g/m ²
Groupe d'abrasion	Т
Poinçonnement rémanent	0,08 mm (exigence de la norme ≤ 0,20 mm)
Réaction au feu	Bfl-s1* - n°2019/180-1 (CRET)

* Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre /Satisfait à la réglementation M3

23 - 34 - 42

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique

MODE DE POSE & ENTRETIEN

Pose collée: Mise en oeuvre et type de colles (<u>522 Eurosafe tack</u> ou <u>622 Eurostar Tack</u>) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en oeuvre qu'implique le classement E.

E1: joints soudés à chaud sur support bois

E2: joints soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12.

Notamment : Possibilité de mise en oeuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- <u>FDES vérifiée</u> et conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES et sur notre site web.
- Matières premières garanties sans phtalate
- Taux d'émission de TVOC < 10 μg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux Jourds, CMR 1A et 1B); conforme au règlement européen REACH**.
- Conçu et fabriqué en France à partir d'électricité garantie d'origine renouvelable.
- Il sera 100 % recyclable et les chutes de pose*** pourront être recyclées via un programme de recyclage Tournesol.
- La colle 622 Eurostar Tack est une colle acrylique (non solvantée) labelisée Emicode EC 1 Plus à très faible TVOC <60 µg/m³
- * L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de le mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fi.) ** Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par IECHA (substances très préoccupantes) à déclared anns le cadre de règlement REACH.

Classification selon NF EN 651 (ISO 11

638)